

# ENCHÈRES

## Paris Sud-Est



**Maître Henrika MAASSEN**

*Commissaire-Preneur judiciaire*

**13, chemin de Villemenon - 77170 BRIE-COMTE-ROBERT - Tél : 09.81.63.96.52**

**contact@hm-encheres.fr**

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

SELAS Henrika MAASSEN et Enchères Paris Sud-Est agissent en qualité de mandataire pour le compte des vendeurs avec les acheteurs. En portant des enchères, toute personne accepte d'être liée par les présentes conditions :

### **1. AVANT LA VENTE**

#### **ETAT DES LOTS**

Il est vivement conseillé aux acheteurs potentiels d'examiner le ou les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères. Des rapports sur l'état des lots (ou « rapports de conditions ») peuvent éventuellement être disponible avant la vente. Ainsi aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication. L'exposition préalable à la vente ayant mis à même les éventuels acquéreurs de se rendre compte de l'état des lots adjugés.

Concernant les véhicules, le kilométrage au compteur n'est donné (à l'écrit ou verbalement) qu'à titre indicatif et sans aucune garantie d'exactitude. Il ne pourrait en aucun cas être un motif d'annulation de la vente.

***Pour les ventes judiciaires sur place : Il appartient aux acheteurs (et surtout les acheteurs laissant des ordres d'achat), de se renseigner quant à l'accessibilité du local pour le retrait de leurs lots, qui s'avère parfois difficile en raison de la localisation en sous-sol ou absence d'électricité. Il leur appartient également de se munir de leur propre matériel de manutention.***

#### **CATALOGUES ET AUTRES DESCRIPTIONS**

Tous les lots sont vendus « en l'état » tels qu'ils sont au moment de la vente.

Les détails mentionnés aux catalogues ou sur les listes de vente sur l'état des lots, accidents ou restaurations ainsi que les dimensions sont donnés uniquement à titre indicatif et pour faciliter l'inspection du lot par l'acheteur. Il est donc de la responsabilité de l'acheteur d'examiner et d'apprécier la condition des lots lors de l'exposition publique qui précède la vente. Les photographies présentées sur le site internet ou sur les catalogues ne sont proposées qu'à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de Maître MAASSEN. Les photographies diffusées sont de nature non contractuelle. L'absence d'indications de l'état du lot dans le catalogue papier ou numérique ne signifie pas qu'il soit sans défaut. Les restaurations d'usage et le rentoilage sont considérés comme des mesures

Enchères Paris Sud-Est :

R.C.S MELUN 839 912 797 - N° TVA intra : FR55 839 912 797 - Déclaration N° 114 – 2018

SELAS Henrika MAASSEN :

R.C.S MELUN 838 292 712 – N° TVA intra : FR82 838 292 712

conservatoires et n'entraînent pas de dépréciation. Exceptionnellement et dans le cas où l'acheteur ne peut pas venir à l'exposition, un rapport de condition peut être demandé à l'étude.

Aucune réclamation ne sera acceptée une fois l'adjudication prononcée

Les estimations de prix de vente ne doivent pas être considérées comme impliquant la certitude que l'objet se vendra au prix ainsi estimé, ou que la valeur ainsi donnée est une valeur garantie. Le catalogue n'est pas exhaustif, des lots pouvant être rajoutés à la vente.

Le Commissaire-Preneur peut modifier à tout moment l'ordre de vacation des lots.

## **2. AU MOMENT DE LA VENTE**

Le Commissaire-Preneur habilité désigne comme adjudicataire la personne ayant porté l'enchère la plus haute. Il a la faculté de réunir ou de diviser un ou plusieurs lots, de modifier une estimation, de retirer un lot de la vente, de reprendre les enchères sur un lot s'il y a contestation, de refuser une enchère et d'une manière générale d'organiser les enchères de la façon qui lui semble la plus adaptée.

En cas de vente en live, les enchérisseurs internautes devront procéder avec diligence, une enchère arrivant dans les fractions de seconde suivant l'adjudication et le tombé de marteau, ne sera pas prise en compte.

### **ENREGISTREMENT AVANT L'ENCHERE**

Pour certaines ventes, l'acheteur potentiel doit s'enregistrer à la première ou éventuellement avant la vente. Il doit fournir alors un moyen de paiement et présenter les pièces d'identité requises.

Enchères Paris Sud-Est et SELAS Henrika MAASSEN se réservent le droit de demander la présentation des références bancaires. Et pourront refuser toute enchère ou accès à la salle pour motif légitime.

Procédure d'inscription aux ventes : quand une inscription est obligatoire pour une vente, seul les personnes physiques ou morales inscrites pourront assister et enchérir à la vente. L'inscription préalable implique de nous transmettre : carte d'identité, Kbis, chèque de banque signée avec lettre accréditive de banque et/ou copie recto verso de carte bancaire, fiche d'inscription remplie et signée. Cette inscription peut se faire soit par dépôt ou envoi préalable à l'Etude, soit durant l'exposition de la vente concernée.

### **ENCHERES FAITES EN NOM PROPRE**

En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles, ainsi que les frais de colissage et d'envoi éventuels, de stockage si le lot n'est pas récupéré dans la semaine suivant la vacation.

L'enchérisseur est réputé agir en son nom propre, sauf convention écrite avec SELAS Henrika MAASSEN et/ou Enchères Paris Sud-Est préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par Selas Henrika MAASSEN et/ou Enchères Paris Sud-Est.

### **ENCHERES SIMULTANEEES**

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet sera immédiatement remis en vente aux prix proposé

par les enchérisseurs et tout le public sera invité à enchérir à nouveau. Cependant, en cas de vente en live, les enchérisseurs internautes devront procéder avec diligence, une enchère arrivant dans les fractions de seconde suivant l'adjudication et le tombé du marteau ne seront pas prise en compte.

### **ORDRES D'ACHAT ET DEMANDES D'ENCHERES PAR TELEPHONE**

Les personnes ne pouvant être présentes au moment de la vente pourront soit laisser un ordre d'achat, soit faire une demande d'enchères par téléphone. Les ordres d'achat se font par écrit. Tous les ordres d'achat doivent nous être transmis au plus tard à 17h30 la veille de la vente, accompagnés d'une copie recto verso d'une pièce d'identité et d'une copie recto verso d'une carte bancaire. Ils seront exécutés selon les instructions laissées dans la demande et aux mieux des intérêts de l'acheteur. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.

Si un acheteur potentiel se manifeste avant la vente, SELAS Henrika MAASSEN et Enchères Paris Sud-Est pourront le contacter durant la vente afin qu'il puisse enchérir par téléphone mais cela sans engagement de responsabilité notamment au titre d'erreurs ou d'omissions relatives à la réception d'enchères par téléphone, et de disponibilité de ligne téléphonique. Pour être valides, toutes demandes de lignes téléphoniques doivent nous être transmises au plus tard à 17h30 la veille de la vente, accompagnée d'une copie recto verso d'une pièce d'identité et une copie recto verso d'une carte bancaire.

***Attention : Tout enchérisseur par ordre d'achat ou demande de ligne téléphonique devra fournir préalablement des garanties bancaires sous forme de transmission des N°s de CB, date d'expiration, cryptogramme d'une carte bancaire valide, qui sera testée avant participation à la vente.***

Il vous appartient de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat jusqu'au matin de la vente.

Les ordres peuvent être :

- Déposés à l'Etude lors de l'exposition
- Envoyés par mail à : **contact@hm-encheres.fr**

Ventes en live : ordres secrets et enchères en live pour les ventes live sur **INTERENCHERES**.

L'exécution des ordres écrits est un service gracieux que SELAS Henrika MAASSEN et Enchères Paris Sud-Est s'efforceront de rendre. Le défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute erreur ou omission à l'occasion de tels ordres n'engage pas la responsabilité de SELAS Henrika MAASSEN et Enchères Paris Sud-Est. Maître MAASSEN se garde le droit de prendre en compte ou non l'ordre d'achat lors d'une vente sur place, suivant les circonstances de cette dernière.

### **CONDUITE DE LA VENTE**

Le Commissaire-Preneur habilité a la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon qu'il juge convenable, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer un ou plusieurs lots et, en cas d'erreur ou de contestation pendant ou après la vente, d'annuler la vente ou de remettre en vente tout lot en cas de contestation. Les lots vendus en ventes sur place ne pourront être retirés qu'en fin de vente ou au(x) jour(s) et heure(s) défini(s).

### **ADJUDICATION, RISQUES ET TRANSFERT DE PROPRIETE**

Sous réserve de décision du Commissaire-Preneur habilité, le dernier enchérisseur deviendra l'acheteur et le mot « Adjugé » matérialisera l'acceptation de la dernière enchère et la formation du contrat de vente

entre l'acheteur et le vendeur.

Les lots adjugés seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire dès l'adjudication prononcée.

Aucun lot ne sera remis à l'acquéreur avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après l'encaissement du chèque et plus précisément, qu'à compter de l'arrivée des fonds sur le compte.

### **DROIT DE PREEMPTION**

L'Etat français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres mises en ventes aux enchères publiques. Il se substitue alors au dernier enchérisseur et dispose d'un délai de quinze jours pour confirmer cette préemption et dans ce cas se subroger à l'acheteur.

### **Enchères en direct via le service Live du site interencheres.com**

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) communique à SAS ENCHERES PARIS SUD-EST et SELAS HENRIKA MAASSEN tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. SAS ENCHERES PARIS SUD-EST et SELAS HENRIKA MAASSEN se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez SAS ENCHERES PARIS SUD-EST et SELAS HENRIKA MAASSEN, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les **lots de mobilier-objets d'art et matériel professionnels de ventes volontaires et judiciaires, majoration de 1.5% HT du prix d'adjudication.**
- Pour les **véhicules volontaires et judiciaires, majoration de 60 EUR HT par véhicule.**
- Pour les **ventes caritatives, pas de majoration** des frais habituels.

SAS ENCHERES PARIS SUD-EST et SELAS HENRIKA MAASSEN ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

### **Ordres d'achat secrets via interencheres.com**

SAS ENCHERES PARIS SUD-EST et SELAS HENRIKA MAASSEN n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via [interencheres.com](http://interencheres.com). Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 299€ : 10€, de 300€ à 999€ : 50€ , de 1 000€ à 4 999€ : 100€, de 5 000€ à 9 999€ : 200€, de 10 000€ à 49 999€ : 500€, de 50 000€ à 999 999€ : 1000€, 100 000€ et plus : 10 000€.

Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez SAS ENCHERES PARIS SUD-EST et SELAS HENRIKA MAASSEN, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les **lots de mobilier-objets d'art et matériel professionnels de ventes volontaires et judiciaires, majoration de 1.5% HT du prix d'adjudication.**
- Pour les **véhicules volontaires et judiciaires, majoration de 60 EUR HT par véhicule.**

Enchères Paris Sud-Est :

R.C.S MELUN 839 912 797 - N° TVA intra : FR55 839 912 797 - Déclaration N° 114 – 2018

SELAS Henrika MAASSEN :

R.C.S MELUN 838 292 712 – N° TVA intra : FR82 838 292 712

- Pour les **ventes caritatives, pas de majoration** des frais habituels.

SAS ENCHERES PARIS SUD-EST et SELAS HENRIKA MAASSEN ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

Lorsque la vente n'est faite que de façon dématérialisée :

La publication des photos sur internet vaut exposition publique. Compte tenu de la dématérialisation totale de la vente et de l'exposition, l'équipe se tient entièrement à votre disposition pour tout rapport de condition ou photos complémentaires.

### **3. APRES LA VENTE**

Une fois l'adjudication prononcée, chaque lot est sous l'entière responsabilité de son acquéreur.

Les bordereaux acquéreur sont uniquement remis sur place ou envoyés par mail.

Les papiers des véhicules sont transmis 21 jours après la vacation.

#### **FRAIS ET TAXES DUS PAR L'ADJUDICATAIRE**

##### **- Vente volontaire**

Outre le prix d'adjudication (« prix marteau »), l'acheteur devra acquitter des frais de 19% HT soit 22.8%TTC sur le prix d'adjudication + frais du « Live » de 1.5%HT ou 60€ HT par véhicule en cas d'adjudication via le « Live » .

##### **- Vente judiciaire**

Outre le prix d'adjudication (« prix marteau »), l'acheteur devra acquitter des frais légaux de 11.90% HT soit 14.28%TTC sur le prix d'adjudication + Frais « LIVE » de 1.5% HT ou 60€ HT par véhicule.

**Attention :** Concernant la **TVA**, en général, les biens vendus en vente volontaire sont sous le régime de la marge. Ni la TVA incluse dans la marge ni la TVA sur la commission, ne seront mentionnés sur nos documents, pas de TVA récupérable. Le cas de vente volontaire avec TVA récupérable dans les enchères s'applique à certains lots et est précisé lors de la vente.

Certains biens sont mis en vente en dehors du régime de la marge ou en admission temporaire sur le territoire français. Le prix d'adjudication de ces biens sera majoré de la TVA à la charge de l'acheteur.

Les ventes judiciaires sont soit avec soit sans TVA récupérable. La distinction est précisée lors de la vente.

Que ce soit pour les ventes de véhicules judiciaires ou volontaires, des frais de dossier d'un montant de 96€ TTC ou 150€ TTC en fonction de la complexité des démarches administratives seront dus par l'acquéreur en sus du prix marteaux et des frais de vente.

#### **ATTENTION :**

##### **Remboursement de la TVA en raison de l'exportation des lots (CEE + hors de l'UE) :**

**Le remboursement de la TVA ne pourra se faire que dans le délai maximum de trois semaines suivant la vente, à la demande expresse de l'acheteur qui devra produire le document administratif prouvant le passage en douanes ainsi que son numéro de TVA intracommunautaire (correspondant au nom figurant sur le bordereau).**

Enchères Paris Sud-Est :

R.C.S MELUN 839 912 797 - N° TVA intra : FR55 839 912 797 - Déclaration N° 114 – 2018

SELAS Henrika MAASSEN :

R.C.S MELUN 838 292 712 – N° TVA intra : FR82 838 292 712

## **PAIEMENT**

La vente se fait expressément au comptant. L'acheteur devra régler immédiatement le prix d'achat global, ce dernier comprenant le prix d'adjudication, les frais et taxes. Le paiement se fait exclusivement en euros et doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut se faire :

- Par chèque bancaire (Sur accord préalable de Maître MAASSEN) avec présentation de deux pièces d'identité. Un chèque de caution devra être obligatoirement donné lors des ventes sur place, et qui sera rendu en cas de paiement par un autre moyen.
- Par virement bancaire
- En espèce jusqu'à 1 000 € pour les particuliers et 850 € pour les professionnels, montant maximum pour l'ensemble des lots d'une vente frais et taxes compris (**pas de division de facture possible**). Il est rappelé que les achats de métaux ne peuvent être réglés par espèces.
- Par carte bancaire.
- En espèces jusqu'à 15 000 € pour les non-résidents français avec présentation de passeport hors Union Européenne et, montant maximum pour l'ensemble des lots d'une vente frais et taxes compris. Tout paiement important en espèces pourra faire l'objet de communication à TRACFIN avec identité de l'acquéreur.

Les frais et commissions bancaires occasionnés par le virement ou le paiement par carte bancaire sont à la charge de l'acheteur. Il est important de mentionner votre nom et la date de la vente sur l'ordre de virement.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne sont pas acceptés.

Aucun lot ne sera remis à l'acquéreur avant le règlement de la totalité des sommes dues.

En cas de non-paiement par l'acheteur dans les 15 jours suivant la vente Enchères Paris Sud-Est et/ou SELAS Henrika MAASSEN pourront engager des poursuites judiciaires contre l'adjudicataire défaillant et leur créance seront augmentées des intérêts légaux + 4 points. A défaut de ce paiement la vente sera résolue de plein droit à trois mois. Les acheteurs défaillants consentent expressément à ce que l'incident et leur nom soient rendus publics par tout moyen, et ne peuvent se prévaloir d'aucun droit sur le bien impayé.

## **ASSURANCE ET RESPONSABILITE DE L'ACHETEUR**

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. Enchères Paris Sud-Est et SELAS Henrika MAASSEN déclinent toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir en cas de défaillance de l'acquéreur à ce titre.

L'acheteur s'engage avant utilisation, exposition ou négociation à mettre le matériel acquis par lui en conformité avec la législation. Les machines, outils ou objets présentant un caractère dangereux seront vendus pour ferraille. L'adjudicataire d'un véhicule est soumis dès l'adjudication aux lois sur la circulation concernant l'état mécanique, l'état des pneumatiques, des points de sécurité et l'obligation de souscrire une assurance. Il est rappelé aux adjudicataires d'ordinateur que l'usage des logiciels installés est interdit, et qu'ils s'engagent avant utilisation, à les vider de leur contenu.

## **RETRAIT DES ACHATS**

Enchères Paris Sud-Est et SELAS Henrika MAASSEN retiendront les lots vendus jusqu'à ce que tout montant dû ait été reçu dans son intégralité et dûment encaissé par Enchères Paris Sud-est ou SELAS Henrika MAASSEN, ou jusqu'à ce que l'acheteur ait pu satisfaire à toutes ses obligations que la SVV ou le Commissaire-Preneur judiciaire pourront, à leur discrétion, exiger et notamment afin d'écartier tout doute, réaliser toute vérification jugée appropriée dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de

Enchères Paris Sud-Est :

R.C.S MELUN 839 912 797 - N° TVA intra : FR55 839 912 797 - Déclaration N° 114 – 2018

SELAS Henrika MAASSEN :

R.C.S MELUN 838 292 712 – N° TVA intra : FR82 838 292 712

capitaux et du financement du terrorisme. Dans l'hypothèse où les vérifications susmentionnées ne seraient pas satisfaites, Enchères Paris Sud-Est et SELAS Henrika MAASSEN se réserve le droit d'annuler la vente et de prendre toutes actions autorisées par la loi applicable. Sous réserve des conditions détaillées ci-avant, l'acheteur devra retirer ses lots dans les sept (7) jours suivants la vente, sauf accord spécifique contraire entre Enchères Paris Sud-Est ou Maître MAASSEN et l'acheteur.

### **CONDITIONS D'EMBALLAGES, MANUTENTIONS, ENLEVEMENT ET EXPEDITION DES LOTS**

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement rapide de leurs lots afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le magasinage n'engage la responsabilité de Enchères Paris Sud-Est ou de SELAS Henrika MAASSEN à aucun titre que ce soit. Sur simple demande, Enchères Paris Sud-Est ou SELAS Henrika MAASSEN pourront recommander des manutentionnaires, emballeurs ou transporteurs. Enchères Paris Sud-Est et SELAS Henrika MAASSEN n'étant pas leur commettant, ne seront en aucun cas responsables de leurs actes ou omissions.

SELAS Henrika MAASSEN et Enchères Paris Sud-Est se réservent le droit de ne pas prendre en charge un envoi, en fonction de sa valeur, sa fragilité, son poids, de ses dimensions... Dans ce cas, il reviendra à l'acquéreur de faire appel à un transporteur extérieur.

En cas d'achat par ordre ou via le live, les biens vendus (hors objets fragiles céramiques, verrerie... et à la discrétion du Commissaire-Preneur), pourront à la seule discrétion du commissaire-preneur faire l'objet d'une expédition.

**L'acheteur qui ne procédera pas à l'enlèvement de son lot sous quinzaine, se verra taxé de frais de gardiennage par jour et au-delà (minimum 5€ /jour HT volume inférieur à 0.5 m3, 10€ /jour HT pour les lots volume de 0.5 à 2 m3, 15€/ jour HT au-delà). Si les lots ne sont pas retirés par l'acheteur alors que le coût du gardiennage atteint désormais le prix d'adjudication, l'opérateur de vente ou la SELAS Henrika MAASSEN sont expressément autorisés à les remettre en vente, l'acheteur lui donnant à cette fin et par les présentes, réquisition de vente. Les lots sont ceux décrits dans la facture, la vente se fera sans prix de réserve et moyennant les frais vendeurs de 13%HT soit 15.6% TTC. L'OVV est expressément autorisé à prélever sur ce prix de vente le montant, à dû concurrence, des « frais vendeur » et celui des frais de gardiennage, le solde revenant au propriétaire, ici vendeur.**

Les lots envoyés, exceptionnellement et à la seule discrétion du commissaire-preneur, par l'Etude feront l'objet de frais d'envoi composé de 20€TTC minimum (correspondant aux frais de colis et d'emballage) + frais postaux ou autre prestataire suivant l'option choisie (voir tarifs postaux ou transporteur). Ces tarifs devront être acquittés à réception du bordereau et du devis d'envoi par l'adjudicataire s'il ne procède pas à l'enlèvement lui-même.

Le refus de règlement des frais de magasinage et/ou d'envoi ne peut en aucun cas être motif d'annulation de l'enchère, l'adjudication étant alors en défaut de paiement.

Les conditions générales que vous avez acceptées lors de votre achat sont consultables sur notre page INTERENCHERES.COM mais nous vous rappelons que SELAS Henrika MAASSEN et Enchères Paris Sud-Est ne garantissent pas les dégradations subies par les lots du fait du transport et ne peuvent être tenu responsables de leur état à réception.

ATTENTION : Tout envoi par l'Étude demeure exceptionnel et à la seule discrétion du  
Commissaire-Preneur.

La règle générale est que **L'étude ne se charge pas des expéditions.**

Vous êtes libres de choisir la société de transport qui vous convient

**Pour un envoi de vos achats (voir nos conditions générales de vente): Le service expédition étant externalisé, il appartiendra à l'acquéreur, après règlement de son achat, de contacter une société de transport. Nous vous en proposons quelques unes:**

**MAIL BOXES**

56, boulevard de Courcerin – 77183 CROISSY-BEAUBOURG

Téléphone : 09.87.52.10.52 –

Email : [mbe3076@mbefrance.fr](mailto:mbe3076@mbefrance.fr)

**THE PACKENGERS**

Henri BOTTLING- Responsable des enlèvements

06.40.82.49.51

[henri.bottling@thepackers.com](mailto:henri.bottling@thepackers.com)

Vincent Belmon – Business Developer

06.34.17.04.90

[Vincent.belmon@thepackers.com](mailto:Vincent.belmon@thepackers.com)

**EMBETT**

Mr Garnier Thomas Entreprise EMBETT

« Emballage et transport de l'ouest »

0606842060

[thomas@embett.eu](mailto:thomas@embett.eu)

Quand vous ne pouvez pas retirer votre achat

Le lot ne sera délivré à l'acheteur qu'après paiement complet de son achat.

Le retrait du lot peut se faire sur place à l'étude sur rendez-vous jusqu'à 15 jours, au-delà des frais de garde seront appliqués.

Le service expédition étant externalisé, il appartiendra à l'acquéreur, après règlement de son achat, de contacter la société de transport qui se chargera du colisage, de l'emballage et de l'envoi. L'acquéreur adressera par e.mail son bordereau d'adjudication acquitté à cette société, pour pouvoir obtenir un devis. Après acceptation du devis, et règlement des frais d'envoi, la société de transport, récupèrera le lot à l'étude, et l'expédiera à l'acheteur.

**RECOURS POUR DEFAUT DE PAIEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant. Si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour

Enchères Paris Sud-Est :

R.C.S MELUN 839 912 797 - N° TVA intra : FR55 839 912 797 - Déclaration N° 114 – 2018

SELAS Henrika MAASSEN :

R.C.S MELUN 838 292 712 – N° TVA intra : FR82 838 292 712

son compte, à notre choix soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraîtront souhaitables.

En outre, Enchères Paris Sud-Est et SELAS Henrika MAASSEN se réservent, à leur discrétion, de :

- Percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au taux d'intérêt légal majoré de quatre points.
- Entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts.
- Remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant.
- Procéder à la compensation des sommes que Enchères Paris Sud-Est ou SELAS Henrika MAASSEN pourraient devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur.
- Rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur défaillant ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de cet acheteur avant d'accepter ses enchères ; informer les instances professionnelles de l'incident de paiement par inscription au fichier agréré des mauvais payeurs. Les acheteurs défaillants consentent expressément à ce que l'incident et leur nom soient rendus publics par tout moyen, et ne peuvent se prévaloir d'aucun droit sur le bien impayé.
- Exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur défaillant.
- Entamer toute procédure que Enchères Paris Sud-Est ou SELAS Henrika MAASSEN jugeront nécessaire ou adéquate.
- Dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjugés dans les conditions ci-dessus développé (folle enchère), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liées aux deux ventes ou devenus exigibles par suite de défaut de paiement y compris les frais de ventes applicables en sus des enchères.
- Si Enchères Paris Sud-Est et SELAS Henrika MAASSEN effectuent un règlement partiel au vendeur, comme ci-dessus évoqué, l'acquéreur reconnaît que Enchères Paris Sud-Est et SELAS Henrika MAASSEN seront subrogés dans les droits du vendeur, pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

### **DEFAUT DE RETRAIT DES ACHATS**

Si les achats n'ont pas été retirés dans les Quinze (15) jours calendaires suivant la vente, que le paiement ait été effectué ou non, Enchères Paris Sud-Est ou SELAS Henrika MAASSEN auront la faculté de faire transférer, aux frais de l'acheteur, les biens vendus, dans des entrepôts, éventuellement tenus par une tierce personne. Il est rappelé que les biens achetés ne sont délivrés qu'après paiement intégral des frais de transport, manipulation, entrepôt, ainsi que tous autres frais et plus généralement parfait paiement des sommes pouvant rester dues à la SVV ou à la SELAS Henrika MAASSEN.

### **ACHAT D'UN VEHICULE**

Pour les particuliers acheteurs et professionnels non habilités ANTS : à la suite d'une vente aux enchères publiques d'un véhicule, l'acheteur se verra remettre sous un délai de trois à quatre semaines la carte grise ou la fiche d'identification, le certificat de vente, le certificat de situation administrative, et la déclaration de cession. A partir de cette déclaration de cession, l'acheteur pourra procéder via internet

Enchères Paris Sud-Est :

R.C.S MELUN 839 912 797 - N° TVA intra : FR55 839 912 797 - Déclaration N° 114 – 2018

SELAS Henrika MAASSEN :

R.C.S MELUN 838 292 712 – N° TVA intra : FR82 838 292 712

(<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>) aux opérations lui permettant d'obtenir sa carte grise. Dans ce cas les frais de dossiers par véhicule seront facturés 150€ TTC au maximum. L'acheteur particulier devra nous remettre la copie de sa carte d'identité et un justificatif de domicile. L'acheteur professionnel devra nous remettre un extrait Kbis de moins de 2 mois.

Il est précisé, dans ce cas, que le véhicule sera conservé par le Commissaire-Preneur jusqu'à obtention des documents par le SIV/ANTS. Dès réception par l'administration de la cession du véhicule, l'ensemble des documents ainsi que le véhicule seront remis à l'acheteur. En cas de dépassement du délai maximum d'un mois la vente sera annulée.

Toutefois, il est possible sur demande expresse de l'adjudicataire qui souhaiterait engager des travaux ou autres formalités concernant le véhicule, que le Commissaire-Preneur remette à ce dernier le véhicule dès complet paiement du prix. En revanche dans ce cas, l'adjudicataire accepte dès à présent que les documents peuvent être longs à lui parvenir. En effet, le Commissaire-Preneur ne maîtrise pas la lenteur et les problèmes informatiques sur le site du SIV ou ANTS (nous précisons que depuis la disparition des services de l'immatriculation en Préfecture, les commissaires-preneurs ne sont pas responsables de la lenteur administrative). En aucun cas une vente judiciaire d'un véhicule pris par l'adjudicataire ne pourra donc être annulée. Nous demandons donc à l'adjudicataire d'accepter les délais rallongés.

Pour les professionnels habilités ANTS acheteurs : à la suite d'une vente aux enchères publiques d'un véhicule, l'acheteur se verra remettre sous un délai de trois à quatre semaines la carte grise ou la fiche d'identification, le certificat de vente et le certificat de situation administrative. (voir les frais de dossier ci-dessus mentionnés).

#### **REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)**

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre mission est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OVV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.